



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

pollution de l'Isère par le Groupe Lactalis

Question au Gouvernement n° 299

Texte de la question

POLLUTION DE L'ISÈRE PAR LE GROUPE LACTALIS

M. le président. La parole est à Mme Élodie Jacquier-Laforge, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

Mme Élodie Jacquier-Laforge. Ma question s'adresse à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

M. Fabien Di Filippo. Il est en vacances !

Mme Élodie Jacquier-Laforge. Monsieur le ministre d'État, je souhaite vous alerter, alors que se tient la COP23, sur une catastrophe écologique qui perdure depuis plus de quinze ans : la pollution constante de l'Isère, rivière de mon département, par la fromagerie L'Étoile du Vercors, qui appartient au groupe Lactalis.

Vous me permettrez une anecdote personnelle : chaque fois que mon grand-père Gaston traversait cette rivière, il crachait dedans, car, me disait-il, « ça porte bonheur ! ». (*Murmures.*)

Mme Danièle Obono. Cela n'a pas marché !

Mme Élodie Jacquier-Laforge. Aujourd'hui, Lactalis y crache quotidiennement l'équivalent des eaux usées d'une ville de près de 10 000 habitants.

Lactalis s'est déjà fait remarquer cet été à Retiers, en Bretagne, après avoir rejeté dans une rivière de l'eau insuffisamment épurée, entraînant une pollution sur 8 kilomètres et tuant près de 4 tonnes de poissons. « Cet incident ne se reproduira pas », avait alors indiqué le directeur de l'usine concernée ; il aurait même servi « à sécuriser encore plus les autres sites de Lactalis ».

Le maire de Saint-Just-de-Claix, Joël O'Baton, se bat depuis dix-sept ans pour que cette usine se raccorde enfin à la station d'épuration, qui est apte à traiter ce volume d'eaux usées. Un tuyau de raccordement d'évacuation est même installé dans la cour de cette usine. L'État, par la voix des préfets successifs, n'a pas non plus réussi à résoudre cette situation. Chaque jour qui passe, l'Isère est polluée.

Monsieur le ministre d'État, chers collègues, à quoi servent toutes les lois qui sont votées dans cet hémicycle si nous ne les respectons pas ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes MODEM, REM et FI.*)

M. Christian Jacob. Ce n'est pas qu'il faut regarder : adressez-vous au Gouvernement !

Mme Élodie Jacquier-Laforge. Laisserons-nous à nos enfants un tel monde, avec une eau imbuvable et un air irrespirable ? Que comptez-vous faire pour mettre fin à cette situation, dont je ne doute pas qu'elle vous soit, comme à moi, insupportable ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes MODEM et REM.*)

M. Aurélien Pradié. Quelle belle anecdote !

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

Mme Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire. Madame la députée, je vous réponds en l'absence de Nicolas Hulot, qui se trouve aujourd'hui à Bonn. Votre question porte sur une exploitation industrielle très préoccupante pour l'environnement. La société fromagère L'Étoile du Vercors, du groupe Lactalis, à Saint-Just-de-Claix, pollue l'Isère en y rejetant directement des effluents non traités. La nature et le volume de ces rejets conduisent à une situation très préjudiciable pour l'environnement.

Cette situation n'est pas conforme à la réglementation.

Un député du groupe LR . Sans blague ?

M. Christian Jacob. Il est heureux pour notre industrie agro-alimentaire que nous ayons un groupe comme Lactalis !

Mme Brune Poirson, secrétaire d'État . Il importe que des solutions concrètes de traitement des effluents de l'usine soient mises en œuvre, sous l'autorité de l'État. Dans ce contexte, le préfet a d'ores et déjà fait usage des moyens réglementaires dont il dispose pour remédier à cette situation. Il a ainsi mis en demeure l'exploitant d'agir et de procéder à la consignation des sommes nécessaires pour les travaux de mise en conformité. Récemment, la société a fait part de son projet d'installation d'une station d'épuration, qui permettra de traiter efficacement les rejets concernés.

Notre ministère s'assurera du suivi des travaux et nous nous rendrons si nécessaire sur place pour en constater l'exécution. Nous comptons sur vous, madame la députée, pour faire le relais et vous assurons que cette pollution prendra fin le plus rapidement possible. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes REM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Élodie Jacquier-Laforge](#)

Circonscription : Isère (9^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 299

Rubrique : Pollution

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire (Mme Poirson, SE auprès du ministre d'État)

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire (Mme Poirson, SE auprès du ministre d'État)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 novembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 novembre 2017](#)